

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-392

présenté par

Mme Louwagie, Mme Bonnivard, M. Hetzel, Mme Duby-Muller, Mme Gruet, Mme Périgault,
M. Vincendet, Mme Alexandra Martin (Alpes-Maritimes), M. Bourgeaux, M. Dumont, M. Bony,
Mme Genevard, M. Nury, M. Bazin, Mme Frédérique Meunier, M. Portier, Mme Corneloup,
M. Neuder, M. Viry, M. Forissier et M. Gosselin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.